Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Circonscription de VIRE

Mesdames les Electrices,
Messieurs les Electeurs,



Nombreux ceux qui trouvèrent étrange le déroulement de la récente campagne électorale pour élire un Conseiller Général dans le Canton de Bény-Bocage pour succéder au regretté M. Blais.

A ce propos, il convient de souligner que les élections partielles sont souvent plus animées que les élections générales.

Celle que nous évoquons fut manifestement une bataille d'avant-garde en prévision des élections législatives d'aujourd'hui.

Cette prise de contact eût bien dû renseigner les éventuels candidats horsains sur la morale qu'il importe de déduire du proverbe « A beau mentir, qui vient de loin ».

Dans notre région de clair bon sens, il ne peut y avoir place aux idéologies périmées, alors que le Bocage reste foncièrement républicain.

Les observateurs de la campagne électorale à laquelle nous faisons allusion n'ont pas manqué de constater que les réactionnaires rétrogrades qui furent de son vivant, les adversaires acharnés du fidèle républicain que fut l'estimé M. Blais, furent également ceux qui intriguèrent désespérément pour le remplacer au Conseil Général, par un des leurs, sans pour autant réussir cette tentative chimérique, poursuivie également par un troisième candidat se croyant le Dauphin.

Quoi qu'il en soit, ce canton a donné le plus bel exemple de patriotisme et d'esprit républicain en votant OUI au référendum et cela massivement et magnifiquement comme l'avait demandé le Général de Gaulle.

Il est en effet manifeste que le glorieux Libérateur de la Patrie a toujours l'entière et fidèle confiance des Patriotes qui pensent par surcroît que le Général de Gaulle est le seul capable de faire l'Union des Bons Français pour enfin terminer la guerre d'Algérie qui doit demeurer Terre Française.

Un paysan ancien combattant : esprit critique et pénétrant, très informé des trahisons et des malversations du « Système » compare volontiers ce dernier, aux marmites à rata de la guerre 14-18. Mal nourris les poilus étaient prêts à la révolte. On remplaça le matériel indésirable par des roulantes, mais partout où les cuisiniers ne furent pas changés le « rata » fut aussi répugnant.

Et le vieil ami de feu le député Paysan Jules Radulph, de conclure « A quoi servirait à la Nouvelle République, d'avoir renversé la « Roulante », c'est-à-dire le système si effectivement, elle n'a pas le courage de changer les mauvais cuisiniers du Palais Bourbon ».

En bref, traduisons « Sortez, les sortants ». En tout état de cause il est à souligner que le candidat horsain, qui oubliant trop facilement l'échec électoral qu'il subit le 2 Janvier 1956, abandonne sans vergogne, la circonscription de Falaise, qui est cependant la sienne, sollicite les suffrages de notre circonscription qui n'a nulle envie de dédouaner ce transfuge,

D'autre part, ce ne sont pas les dénégations, pas davantage les attestations accordées dans des conditions parfaitement déterminées qui sont susceptibles d'atténuer pour autant une responsabilité politique encourue en son temps, cette dernière funeste aux intérêts de la Nation.

Comme l'a dit Boileau :

« L'honneur est une île escarpée et sans bords.

» On n'y peut rentrer lorsqu'on en est dehors ».

Ce ne sont pourtant pas les opérations catastrophiques effectuées en son temps à Vichy par l'actuel candidat horsain qui sont susceptibles de redorer son blason d'ailleurs plutôt terne.

En effet, l'inexpérimenté (Caziot dixit), Ministre de l'Agriculture, collectionne tellement de bévues que le prestige de ce prétendu « économiste distingué » porté aux nues par les pontifes de la synarchie fut vite réduit à néant.

L'opération dite des « veaux excédentaires trucidés » coûta à l'élevage français la mort de plusieurs dizaines de milliers de veaux.

Ces derniers entassés dans les réserves des abattoirs de la Villette, mourant de faim faisaient un tel tintamarre qu'on devait faire appel aux pompiers de Paris pour les arroser, calmer leur fièvre et tenter de les faire taire.

A son arrivée à Vichy, ce ministre était considéré comme un protégé de la synarchie, société secrète internationale, à la solde des grandes banques de la Haute Industrie et des trusts pétroliers.

Le fait qui a le plus intrigué les paysans du Calvados fut la brochure signée en 1951, par le ministre de l'Agriculture du Front Populaire, le Chef des Faucons Rouges Georges Monnet et contre-signée par l'ancien Ministre de Vichy et le Dr Roclore, ancien Ministre.

A souligner que c'est Georges Monnet, Ministre de l'Agriculture du Front Populaire qui fut l'instaurateur de l'Office du Blé en France, celui-ci copié sur un organisme identique fonctionnant en Tchécoslovaquie, si nous n'y prenons garde attendons-nous bientôt à faire connaissance avec l'Office de la viande où des transfuges syndicaux visent d'ores et déjà les opulentes sinécures qui vont évidemment en découler.

Il est certes, bien difficile de commenter dans un cadre aussi réduit que celui qui nous est imparti toutes les critiques que mérite le véritable responsable des erreurs commises puisqu'il supervise toutes les organisations dites les plus représentatives de la corporation paysanne y compris leurs satellites.

Or actuellement le Bocage, importante région productrice de pommes ne sait quoi faire de celles-ci. Faute de débouchés et d'usines de transformations, elles vont pourrir sous les arbres.

Par contre, en ce qui concerne la vallée d'Auge, on a eu bien soin de conserver les distilleries nécessaires à absorber la récolte même en année excédentaire.

Pourquoi les usines du Bocage ont-elles été délibérément sacrifiées et les dommages de guerre les concernant transférés ailleurs et notamment, au profit d'une sucrerie voisine du candidat horsain, alors que cette industrie pouvait parfaitement trouver ailleurs les moyens financiers qui lui étaient utiles, s'il est vrai que les distilleries bénéficient en propre d'un contingent d'alcool déterminé il est également normal que l'attribution de ce contingent appartienne aussi bien aux producteurs de pommes circonvoisines.

La cidrerie de St-Rémy qu'on a voulu substituer aux Distilleries défaillantes ou désaffectées, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas de juger a fort déçu les cultivateurs qui parait-il sur le conseil des syndicats agricoles, y auraient engagé des fonds sous forme de prêt.

Cette importante cidrerie étant aujourd'hui malheureusement fermée, il résulte de ce fâcheux état de choses une mévente des pommes dans une vaste région de très forte production,

absorbée naguère par la distillerie de Condé-sur-Noireau, hélas ! détruite et non reconstruite malgré les méritoires efforts de son exploitant qui projetait d'en faire une usine mixte.

En ce qui concerne l'usine de La Graverie qui absorbait précédemment 500 tonnes journellement, depuis sa réconversion, elle transformerait en concentré, environ 160 tonnes de pommes. L'Usine de Vire et celle de St-Sever étant en sommeil le seul débouché important, mais très excentré pour la région est l'usine de Tessy-sur-Vire, dans la Manche.

Si la liberté des bouilleurs de crû n'avait pas été ces dernières années inconsidérément réduite par des décrets lois acceptés sans débat par le syndicat des députés sortants, les producteurs pourraient comme dans le passé espérer sauver leur récolte.

Non seulement les députés se désintéressent trop de la question des bouilleurs de crû, mais j'ai pu constater à mes dépens qu'au moment des incidents de Pont-l'Evêque qui m'ont valu, à cause d'une machination politico-policière, les tribulations que l'on sait, deux des principaux dirigeants d'en face furent accablants à mon encontre.

Ce qui est un comble, on voudra bien en convenir avec moi.

Ces singuliers conseillers préconisent actuellement l'adhésion à des caves coopératives dont les avantages présentés sont un leurre, mais par contre dont les risques encourus sont positifs. Au lieu de libérer l'adhérent, elle l'enchaîne.

Il faut rétablir sans restriction la franchise de 10 Litres à tous les récoltants.

Nous réclamons également la réduction des droits de régie sur les pommes et sur le cidre, ces taxes de circulation dépassant la valeur du produit. Dans un autre domaine celui des céréales secondaires nous réclamons la suppression de toutes taxes de circulation sur les orges.

Dans un autre ordre de choses, nous réclamons la libre utilisation des tracteurs et de leurs remorques, dans l'arrondissement d'origine et les arrondissements limitrophes. Nous défendrons également comme nous n'avons cessé de le faire la production du beurre fermier.

Les raisons fallacieuses invoquées aujourd'hui par les chefs de file syndicaux sur ces questions ne dégagent en aucune façon leur responsabilité d'un état de choses imputable à leur impéritie et à leur imprévoyance.

Il est dangereux de vouloir imposer sa domination sur l'ensemble d'une corporation en s'ingéniant à supprimer constamment du côté adverse la concurrence et d'autre part l'opposition entre tendances divergentes sur les moyens mais non sur le but, cette dernière est indispensable et s'impose même comme un service public.

Etant enfermés dans leurs tours d'ivoire, les organismes centraux sont atteints de sclérose, ils sombrent dans l'impuissance et aboutissent à des impasses telles que nous ne cessons de dénoncer.

Ceci nous amène à protester une fois de plus, contre les mauvais procès que le candidat horsain fit en son temps devant le Tribunal Administratif et sous un prétexte futile à un représentant qualifié de l'élevage, élu à une majorité imposante comme le méritait sa personnalité et sa compétence, unanimement reconnue.

Il faut pour avoir réclamé cette invalidation être affligé d' n esprit féodal invétéré ou d'un fanatisme véritablement outrancier, Habitant à l'est de la circonscription de Vire, je suis particulièrement bien placé pour défendre ce secteur.

Par ailleurs il est heureux que mon suppléant, Me DELORME, se trouve à l'extrême Ouest ou en étroite collaboration avec mon collègue et ami M. RESTOUT, il pourra défendre cette attachante région fort éloignée du chef-lieu de département où se trouvent les Administrations Centrales.

Depuis 1936, Me DELORME est Maire de l'importante Commune de Landelles, Ami Personnel de M. Raymond Tribo let, il est membre du Comité Départemental des Républicains Sociaux, Président du Syndicat d'électrification du Canton de St-Sever, Vice-Président du Syndicat Départemental d'Electrification du Calvados où sa compétence est unanimement appréciée.

Défenseur ardent et tenace de l'Economie Libérale et de la Libre Entreprise, le Commerce et l'Artisanat auront en lui un conseiller éclairé et un zélé défenseur pour les questions qui les intéressent, les menaces qui planent sur l'organisation administrative et judiciaire, de la circonscription de Vire et des Chefs-Lieux de Canton seront suivies par nous avec la plus vigilante attention et s'il y a lieu combattues avec la plus extrême vigueur.

Nous réclamons la réforme des lois sociales qu'il s'agisse des Allocations Familiales, de la retraite vieillesse et de la Sécurité Sociale de telle sorte que les charges soient mieux réparties sur l'ensemble de l'économie, de la Nation.

La retraite vieillesse étant en quelque sorte fiscalisée par le recouvrement des vignettes automobiles nous réclamerons énergiquement l'accélération du paiement de la retraite due aux bénéficiaires identifiés.

Nous nous attacherons à défendre les droits des anciens combattants et des anciens prisonniers. Nous tendrons nos efforts à faciliter et promouvoir l'instruction des jeunes. .

Nous mettons tout en œuvre pour l'élaboration dans le cadre d'une véritable réforme de l'enseignement, d'un statut de l'enseignement libre.

Nous demanderons le développement de l'enseignement et de la formation professionnelle. Nous réclamerons l'augmentation des prêts aux jeunes.

Nous veillerons à l'organisation de l'économie générale de notre Région de telle manière que nous soyons en mesure de lutter efficacement contre la concurrence étrangère qui va s'instaurer par suite de l'application prochaine du marché commun.

En ce qui concerne la menace nucléaire, nous sommes entièrement d'accord avec notre ami et collègue le Dr BAZIN, pour réclamer une meilleure organisation de la Défense Passive.

Il faut en définitive conserver dans nos campagnes et nos villes une population active dont la partie en surnombre pourra trouver à s'employer dans une expansion industrielle prévue dans le plan de décentralisation envisagé par le Gouvernement du Général de Gaulle. Il convient en effet, de maintenir un équilibre démographique entre la ville et la campagne en vue d'assurer en même temps un équilibre social, tant humain que politique, basé sur une compréhension des intérêts, des aspirations communes, tout cela aboutissant entre ces deux, entités faites pour s'entendre et vivre en bonne harmonie, conditions indispensables à développer la prospérité de notre magnifique région.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Electrices et Messieurs les Electeurs, l'assurance de mes sentiments entièrement dévoués.

Camille VOIVENEL,

Chevalier de la Légion d'Honneur à Titre Militaire
Médaille Militaire
Croix de Guerre 1914-1918 - 1939-1945
Médaille Commémorative de la Résistance Polonaise en France
Conseiller Général du Canton de Vassy
Membre de la Chambre d'Agriculture du Calvados
Président de la 965me Section des Médaillés Militaires
Président de l'Union des Paysans Anciens Combattants

Candidat de Défense Professionnelle et des Intérêts Economiques Régionaux

Imp. LE CORNEC - Vire